

1. Bateau avec Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT - à l'année)

Désignation du bateau	Tarif mensuel TTC	Tarif annuel TTC
Jusqu'à 6,50 m	55 €	300 €
De 6,50 m à 15 m	70 €	390 €

2. Bateau hors ponton

Désignation du bateau	Tarif mensuel TTC	Tarif annuel TTC
Plus de 15 m	70 €	390 €

3. Bateau en escale (du 1^{er} avril au 31 octobre)

Désignation du bateau	Tarif journalier*	Tarif semaine*
48 premières heures gratuites sur les deux pontons fixes		
Jusqu'à 6,50 m	7 €	35 €
De 6,50 m à 15 m	10 €	50 €

*Taxe de séjour à 0,20 centimes par personne et par nuitée en supplément (exonérations pour les habitants des communes de la CCALS et les - de 18 ans)

4. Bateau en hivernage (du 1^{er} novembre au 31 mars)

Désignation du bateau	Tarif mensuel TTC
Jusqu'à 6,50 m	35 €
De 6,50 m à 15 m	45 €

5. Tarif exceptionnel (en cas d'écourues sur les autres rivières, accostage temporaire...)

➤ Pour les mois d'avril à octobre (inclus) :

Désignation du bateau	Tarif mensuel TTC
Jusqu'à 15 m	75 €

➤ Pour les mois de novembre à mars (inclus) : tarifs identiques aux tarifs « Hivernage »

Désignation du bateau	Tarif mensuel TTC
Jusqu'à 15 m	45€